



FÉDÉRATION NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES CGT

Contact presse : **Christophe JANOT**  
Contact Fédération : [contact@fnic-cgt.fr](mailto:contact@fnic-cgt.fr)  
CJ/CT Chrono 2022-0040

© communication FNIC, 2022

# communiqué presse...

• Montreuil, le 19 janvier 2022 / **La FNIC CGT communique...**

## Air Liquide ou un risque majeur non maîtrisé de sites SEVESO

**L** A CATASTROPHE D'AZF TOULOUSE N'A PAS SERVI DE LEÇON. LA LOGIQUE DE PROFITS IMMÉDIATS, AU DÉTRIMENT DE LA SÉCURITÉ DES SALARIÉS ET DE LA POPULATION, FAIT TOUJOURS OFFICE DE PENSÉE UNIQUE POUR LES DIRIGEANTS DES MULTINATIONALES.

**CELA DOIT CESSER !**

Depuis le 12 janvier 2022, la direction d'Air Liquide ne maîtrise plus ses usines SEVESO par l'organisation du travail qu'elle a mise en place (usines classées à haut risque par l'État, usines du type AZF).

En effet, alors que les salariés ont cessé le travail pour manifester leur mécontentement sur la politique salariale du groupe Air liquide, les sites sont maintenus en marche par une décision irresponsable de la direction, sans aucune surveillance par du personnel qualifié et compétent.

De plus, le personnel non gréviste, non habilité et non formé aux installations Air Liquide à risques en sont maintenant à plus de 7 jours de travail consécutifs ce qui entraîne une fatigue et donc une vigilance bien amoindrie pour interagir en cas de défaillance et de risque majeur.

Force est de constater que le premier acteur concerné, Air Liquide, emploie des moyens illégaux et dangereux pour échapper à sa responsabilité. Il se met à l'abri derrière des paravents juridiques donnés par l'État et les DREAL.

**La CGT dénonce ce manque de responsabilité de l'employeur Air Liquide par les risques qu'il fait encourir aux salariés ainsi qu'aux riverains et considère que la DREAL et l'État seraient complices en cas d'accident.**

La vigilance est de mise et la CGT, qui milite pour une politique industrielle ambitieuse, entend conjuguer cette exigence avec celle d'une sécurité industrielle de très haut niveau.

**La sécurité recule toujours quand l'exigence de profits immédiats s'accroît. Le respect de la vie des salariés comme des populations doit passer avant toute autre considération.**